

Compte rendu succinct de la réunion

de la délégation DDEN Lodève, Gignac, Clermont à l'école publique Jean de la Fontaine à Aspiran

Présents : Allingry Luc, Alran Robert, Hidalgo Gérard, Le Néouannic Guy, Le Néouannic Marie-Paule, Serra Charles, Vinel Bernard.

Excusés : Beyrand Jacques, Burc Jean, Carrière Pierre, Gili Adrien, Maurel Pierre, Villar Josiane, Aly Diallo.

Nous avons été accueillis, par Luc et la directrice de l'école qui nous ont fait visiter l'école créée en 2006. Les aspects fonctionnels facilitent le travail des personnels mais des améliorations sont souhaitables. L'école accueille 150 enfants avec six enseignantes dans 6 classes avec souvent deux niveaux. Les CP sont privilégiés. L'école développe des projets par thème et organise trois manifestations dont une chorale sur le thème de "l'histoire". Deux associations participent activement à l'organisation des sorties pédagogiques et éducatives. Les personnels se félicitent de la bonne entente qui règne entre la Mairie et l'École. Le Conseil de Cycle avec le Collège de Paulhan connaît quelques difficultés pour faire des projets communs par manque de moyens. Le livret numérique impose une nouvelle organisation du travail des enseignantes.

La Communauté de Communes de Clermont prend en charge les NAP. Une inquiétude se fait jour au sujet des modifications horaires de la semaine. Le maintien des NAP ne semble pas poser de problèmes financiers aux familles. Chaque commune prise en charge par la CCC paie le même montant.

Au sujet de la semaine de 4 ou 4,5 jours la directrice évoque la fatigue des élèves qui n'ont pas de coupure le mercredi. Officiellement le Conseil supérieur de l'Éducation a donné un avis défavorable à la semaine de 4 jours, tout comme l'Académie Nationale de Médecine qui considère que les 5 matinées permettent aux élèves de ne pas désynchroniser les apprentissages fondamentaux, ces 5 matinées seraient donc un plus pour tous les élèves et notamment pour les plus faibles.

La réunion s'est tenue avec la présence d'une élue chargée des affaires scolaires qui nous a développé la politique éducative en direction des enfants et des élèves.

ORDRE DU JOUR :

1 - Adoption du compte rendu à l'unanimité de la réunion du 9 janvier 2017 à Clermont.

2 - Tour d'horizon pour la rentrée :

Les écoles de notre Délégation qui passeront à la semaine de 4 jours sont : Adissan, Les Argelliers, Cabrières, Canet, Jonquières, Le Bosc, Le-Bouquet d'Orb, Le Caylar, Le Pouget, Les Rives, Lodève, Montarnaud, Montpeyroux, Octon, Plaisan, Pouzols, Saint Bauzille de la Sylve, Saint Étienne de Gougas, Saint Félix de Lodez, Saint Maurice de Navacelles, Saint Paul et Valmalle, Salasc, Soubès, Tressan. On peut remarquer que l'Éducation Nationale semble donner une compétence pédagogique aux communes en matière d'enseignement obligatoire laïque et gratuit. L'égalité des conditions d'accès au savoir semble ne pas faire partie de la préoccupation de ce gouvernement. Les conséquences se feront ressentir sur les transports scolaires, les cantines et les NAP. La démocratisation de l'école publique semble faire machine arrière. Il n'est pas du tout sûr que l'intérêt de l'enfant ait été prioritaire pour revenir à ce qui était tant critiqué entre 2008 et 2012.

3 - Préparation de l'Assemblée Générale de Carnon :

Chacun a pu lire le rapport d'activité départemental 2016-2017. Nous pouvons être fiers du travail accompli dans notre délégation, nous avons soutenu la réforme qui respecte les rythmes naturels d'apprentissage et de repos des enfants, nous avons approuvé l'allègement du nombre d'heures par jour, nous avons encouragé les communes à prendre en compte les 3 temps qui composent les 24 heures de la journée, les temps familiaux, les temps scolaires et les temps récréatifs; associatifs, culturels, sportifs ou artistiques...passés hors de l'école.

La réforme de l'école primaire a commencé à redonner confiance aux élèves, aux enseignants et aux élus. Il serait décevant et incompréhensible de ne pas tenir compte de l'existant pour tenter de l'améliorer.

Au nom de la Délégation, je remercie chacune et chacun d'entre vous qui avez apporté votre contribution auprès des écoles afin que les élèves puissent travailler et vivre au sein de l'institution Éducation Nationale dans de bonnes conditions matérielles et professionnelles.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux DDEN et merci à ceux qui n'ont pas renouvelé leur mandat pour le travail et le temps consacrés à notre mission. J'ai une pensée particulière pour Guy Le Néouannic qui a été le secrétaire général de l'UD DDEN 34. Merci Guy, nous poursuivrons le combat que tu as mené pour une école qui accorde la priorité à l'enfant.

4 - Prix de la laïcité et de la citoyenneté pour vivre ensemble 2017 :

Pour la quatrième année consécutive le prix connaît un succès grandissant, en effet après les soutiens de la JPA, MAE, MAIF, MGEN, Ville de Montpellier , l'OCCE à apporté sa contribution.

Onze dossiers ont été retenus. Le 1^{er} pris a été attribué à l'école élémentaire de Frontignan avec son projet, égalité filles et garçons. Le deuxième prix a été attribué à l'école élémentaire de Saint Jean de Védas pour son projet "le langage des signes". Le troisième prix a été attribué à l'école G. Sand de Béziers pour son projet "Jardin partagé collectif". Le quatrième prix a été attribué à l'école maternelle de Saint André de Sangonis pour son projet "Les enfants d'Ulysse". Notre délégation a présenté quatre projets. On peut remarquer que c'est grâce à un contact étroit entre les équipes pédagogiques et le DDEN que la démarche de projet pour la laïcité s'établit naturellement.

5 - Renouvellement quadriennal des DDEN à la rentrée 2017 :

Nous pouvons souligner que lors de cette mandature 2013-2017 notre Délégation à compté 33 DDEN qui ont couvert quasiment 80% des écoles de notre territoire. Malheureusement nous ne sommes plus que vingt pour assurer la mandature de 2017-2021. Les causes sont connues, le vieillissement, la maladie, le sentiment d'inutilité auprès de l'école, la lassitude etc.

Nous ne pouvons pas nous contenter de cette situation, surtout au moment où le crédo néolibéral semble privilégier la concurrence entre les écoles.

Nous devons ensemble faire appel à nos amies et amis de l'école publique. Cherchons autour de nous, nous connaissons sûrement des personnes prêtes à consacrer un peu de leur temps pour améliorer les conditions de vie et de travail de nos écoliers. Bonnes vacances !

La séance à été levée à 19 heures et après avoir remercié Luc pour l'organisation, nous avons partagé le pot de l'amitié.

